

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

ADAPTATION DU RÉGIME DES INTERMITTENTS DU SPECTACLE DANS LES  
DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS D'OUTRE-MER ET LES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER -  
(N° 2866)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 11

présenté par  
Mme Bamana

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
---